



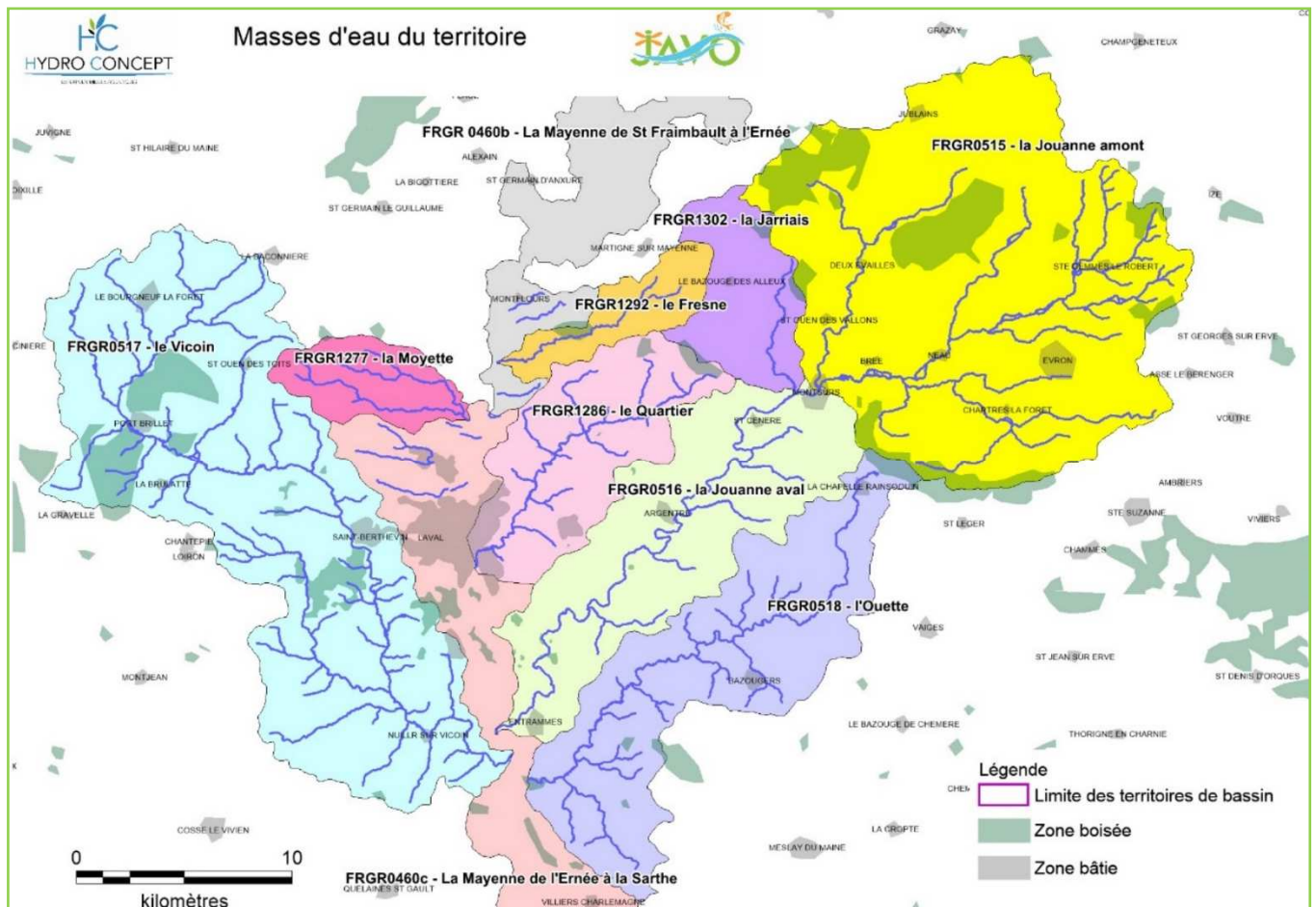
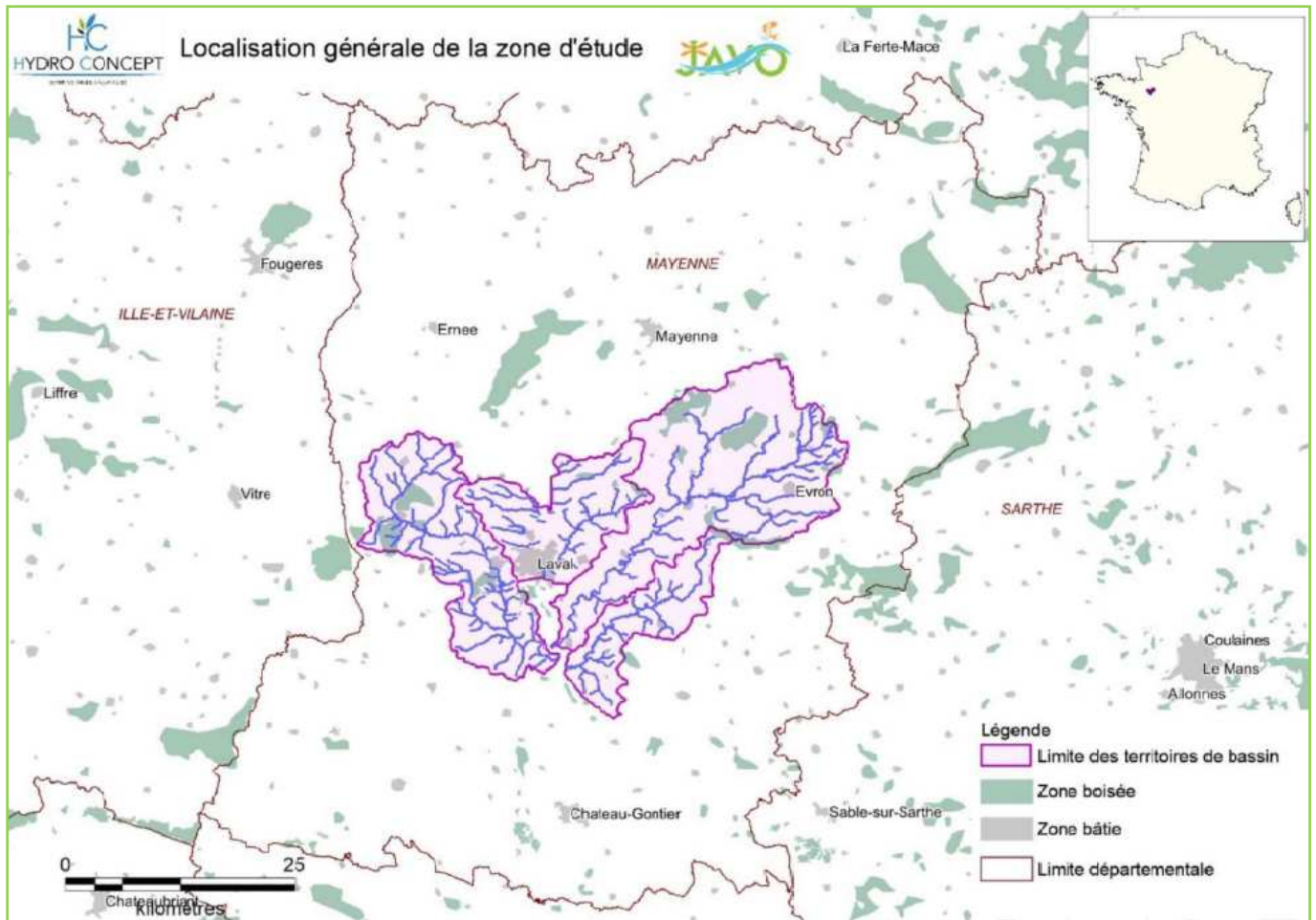
RAPPORT D'ACTIVITES 2022



SOMMAIRE

Le Bassin versant du JAVO	3
Les Elus	4
Les Délibérations	5
Les Commissions	5
L'Equipe technique et administrative	7
Les Finances	8
Les Actions	9
Le Riverwatcher : Suivi flux poissons.....	11
Le Bilan des principales actions.....	12
Revue de presse	14
Communication	23

LE BASSIN VERSANT DU JAVO





TITULAIRES

Sophie BOULIN
Marcel BLANCHET
Rémy LENORMAND
Yannick COQUELIN
Jean-Paul BALLUAIS
Elisabeth ROBIN
Christian RAIMBAULT
Louis MICHEL
Julien BROCAIL
Jean-Luc MAHOT
François BERROU
Nicole BOUILLON
Fabien ROBIN
Jean-Bernard MOREL
Nadège DAVOUST
Dominique GALLACIER
Hervé LHOTELLIER
Dominique BLANCHARD

SUPPLEANTS

Michel PLANCHENAULT
Monique PORTIER
Sébastien ROUSSILLON
Annick GUERAULT
Patrice GAUDIN
Roger GOBE
Isabelle EYMON
Jacques PELLOQUIN
Isabelle FOUGERAY
Annette CHESNEL
Michel BESNIER
Aymeric ROSSIGNOL
Christine DUBOIS
Noémie COQUEREAU
Michel PAILLARD
Jacky FERRE
Anne-Isabelle DE LORGERIE
Céline DEFORGE

TITULAIRES

Anne-Flore BOURILLON
...
Adélaïde DEJARDIN
Alain FORTIN
Louis BONNEAU
Guillaume AMIARD
Benoit QUINTARD

SUPPLEANTS

Frédéric FANOUILLET
Thierry LEMEE
Stéphane LAVOUE
Claude GARNIER
Joël GANDON
Jean-Noël RAVE
Thierry HEURTAULT

TITULAIRES

Maryline DAUPHIN
Alain CORNILLE

SUPPLEANTS

Naura PELMOINE
...

 **Le bureau**

Louis MICHEL

Président

Adélaïde DEJARDIN

Vice-Présidente

Jouanne

Zones Humides / Plans d'eau

Sophie BOULIN

Vice-Présidente

Affluents Laval Agglo
Biodiversité / Agriculture

Christian RAIMBAULT

Vice-Président

Vicoïn

Prévention inondations

Rémy LENORMAND

Vice-Président

Ouette

Milieux Aquatiques

LES DELIBERATIONS

28 janvier

- ✓ Vote du Budget 2022
- ✓ Etude inondabilité sur le territoire du JAVO
- ✓ Mandat CDG 53 pour assurance risques statutaires
- ✓ Programme de travaux pour 2022

23 juin

- ✓ Vote du Compte de gestion 2021
- ✓ Vote du Compte administratif 2021
- ✓ Affectation des résultats 2021
- ✓ Budget supplémentaire n°1
- ✓ Gratification des stagiaires
- ✓ Rapport d'activités 2021 du Syndicat JAVO
- ✓ Temps de travail 1607 h
- ✓ Création de poste
- ✓ Fixation du taux de promotion
- ✓ Frais de déplacements
- ✓ Subvention FEDER

30 septembre

- ✓ Adoption du programme actions 2e tranche C'TEAU

LES COMMISSIONS

COMMISSIONS TERRITORIALES ET THEMATIQUES

A la création du Syndicat JAVO, des commissions territoriales ont été mises en place dans une logique de travail par bassin hydrographique, ces commissions ont un rôle consultatif, elles n'ont pas de voix délibératives.

Suite au renouvellement du comité syndical, en septembre dernier, des commissions thématiques ont également été mises en place et ouvertes à l'ensemble des communes du territoire du JAVO.

> Membres :

- Le Vice-Président en charge de la Commission et le Président du Syndicat JAVO (membre de droit)
- Un élu : Maire ou son représentant, par commune du territoire.
- Toutes personnes jugées utiles

> Rôles des Commissions

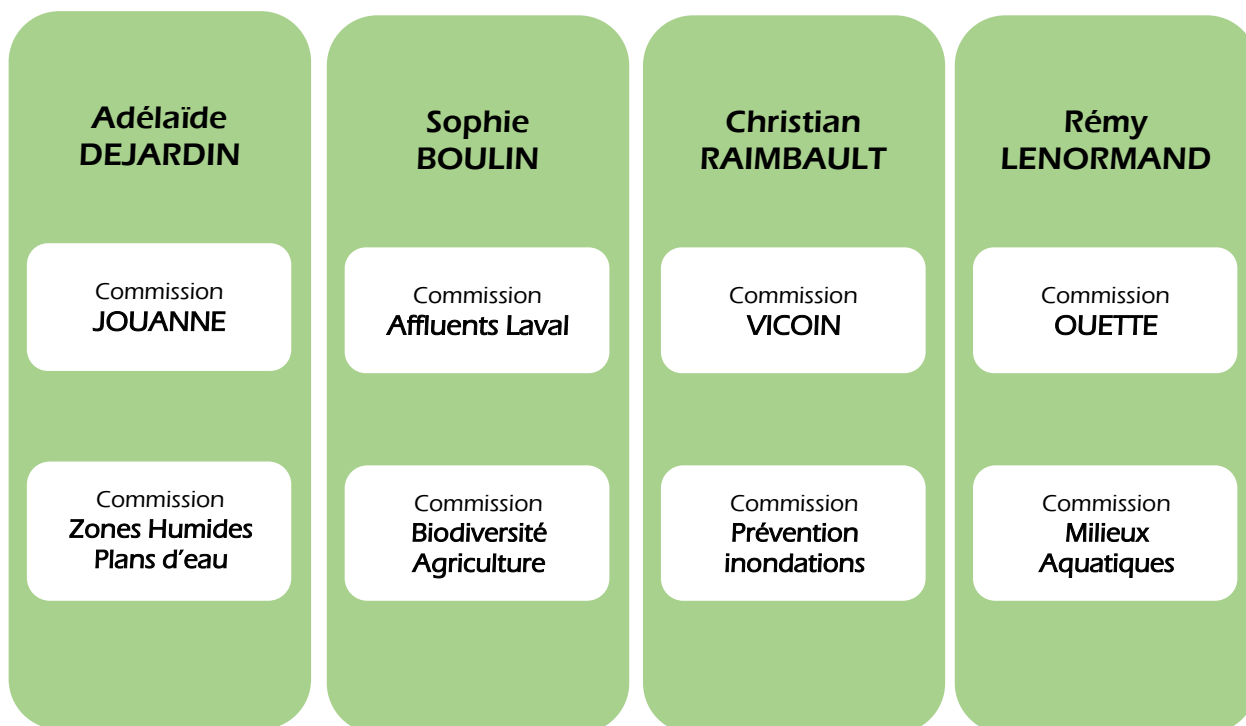
- Présenter les projets du Syndicat JAVO
- Faire remonter les besoins de terrain
- Assurer la cohérence des actions

JOUANNE
STE GEMMES LE ROBERT
EVRON <i>EVRON - CHATRES LA FORET ST CHRISTOPHE DU LUAT</i>
MEZANGERS
NEAU
LIVET EN CHARNIE
BREE
MONTSURS <i>MONTSURS - ST CENERE DEUX-EVAILLES - MONTOURTIER ST OUEN DES VALLONS</i>
GESNES
LA CHAPELLE RAINSOUIN
ARGENTRE
LOUVIGNE
BONCHAMP
FORCE
PARNE SUR ROC
ENTRAMMES
HAMBERS
LA BAZOUGE DES ALLEUX

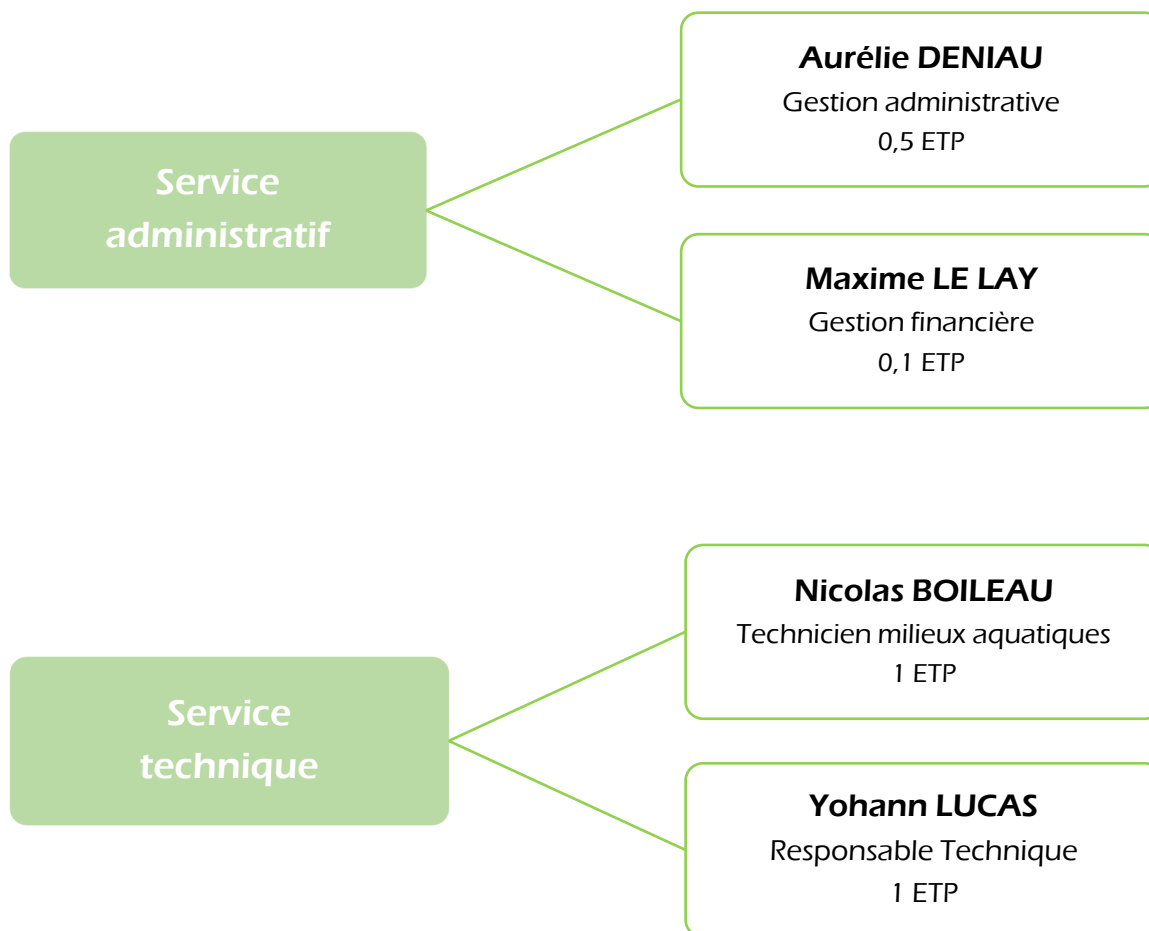
AFFLUENTS LAVAL
CHALONS DU MAINE
LA CHAPELLE ANTHENAISE
LOUVERNE
MONTFLOURS
ST JEAN SUR MAYENNE
ST GERMAIN LE FOUILLOUX
ARGENTRE
BONCHAMP
CHANGE
LAVAL

VICOIN
AHUILLE
BOURGON
CHANGE
L'HUISSERIE
LA BRULATTE
LAUNAY VILLIERS
LAVAL
LE BOURGNEUF LA FORET
LE GENEST ST ISLE
LOIRON-RUILLE
MONTIGNE LE BRILLANT
NUILLE SUR VICOIN
OLIVET
PORT BRILLET
ST BERTHEVIN
ST OUEN DES TOITS
ST PIERRE LA COUR
LA GRAVELLE

OUETTE
BAZOUERS
PARNE SUR ROC
ST GEORGES LE FLECHARD
SOULGE SUR OUETTE
VILLIERS-CHARLEMAGNE
LA CHAPELLE RAINSOUIN
ENTRAMMES
MAISONCELLES



L'EQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE



> Stagiaires accueillis en 2022 :

Anaïs PLAÏ

- Etudiante Master M1 sciences de l'eau parcours hydrogéologie, hydro-biochimie, hydro-pédologie
(Université de Rennes 1)

• Thème du stage :
Réponses des invertébrés benthiques à la restauration morphologique du ruisseau de la Moyette

Baptiste VERDIERE

- Etudiant Master M1A sciences de la Terre et des Planètes, Environnement P, Ingénierie et Géosciences du Littoral
(Université de Caen Normandie)

• Thème du stage :
Diagnostic et hiérarchisation des ouvrages vis-à-vis du risque de collision avec la faune et propositions d'aménagement de passages faune

LES FINANCES

Le budget 2022

	FONCTIONNEMENT (Dépenses et Recettes)	INVESTISSEMENT (Dépenses et Recettes)
Budget primitif (voté le 28/01/2022)	801 586,00	227 300,00
Budget supp. 1 (votée le 18/05/2021)	261 544,41	207 782,36
TOTAL	1 063 130,41	435 082,36

Le compte administratif 2022

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		2 843,15		205 781,49
Opérations de l'exercice	1 021 619,95	950 238,80	30 858,75	85 145,81
Totaux	1 021 619,95	953 081,95	30 858,75	290 927,30
Résultats de clôture	68 538,00			260 068,55
Restes à réaliser		103 440,78		
Totaux cumulés		34 902,78	2 000,00	260 068,55
Résultats définitifs		34 902,78		260 068,55

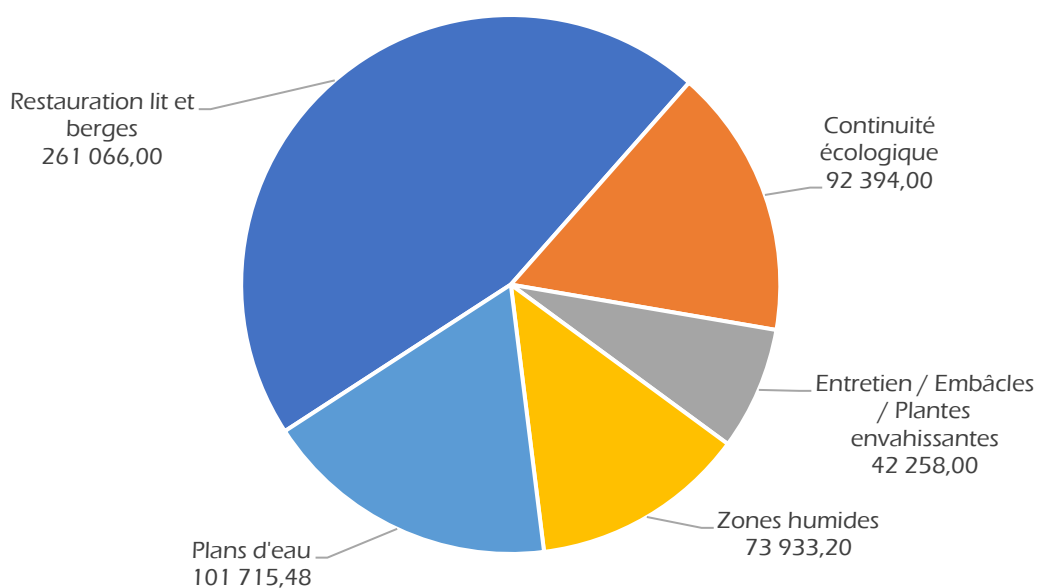
Les contributions des EPCI 2022

	Clé répartition	Cotisations 2022
Laval Agglo	72,01 %	257 197,28 €
CC des Coëvrons	23,58 %	84 220,38 €
CC du Pays de Meslay-Grez	4,41 %	15 751,66 €
		<hr/>
		357 169,32 €

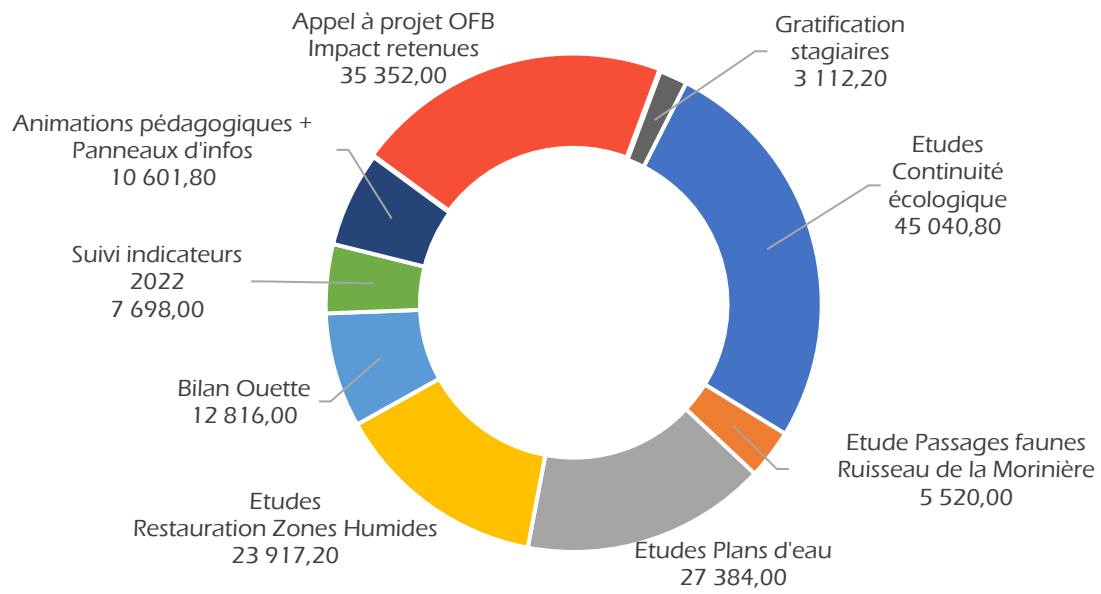
Année	Dette en capital au 1er janvier de l'exercice	Échéances à payer au cours de l'exercice	Dont	
			Intérêts	Capital
2022	183 911,13	13 858,32	979,03	12 879,29
2023	170 966,03	13 858,32	962,61	12 895,71
2024	157 954,78	13 858,32	946,17	12 912,15
2025	144 877,04	13 858,32	929,70	12 928,62
2026	131 732,49	13 858,32	913,22	12 945,10
2027	118 520,77	13 858,32	896,71	12 961,61
2028	105 241,53	13 858,32	880,18	12 978,14
2029	91 894,45	13 858,32	863,64	12 994,68
2030	78 479,17	13 858,32	847,07	13 011,25
2031	64 995,34	13 858,32	830,48	13 027,84
2032	51 442,61	13 858,32	813,87	13 044,45
2033	37 820,63	13 858,32	797,24	13 061,08
2034	24 129,04	13 858,32	780,58	13 077,74
2035	10 367,48	13 858,32	763,91	13 094,41
2036	0,00	13 858,32	747,22	13 111,10
		207 874,80	12 951,63	194 923,17

LES ACTIONS

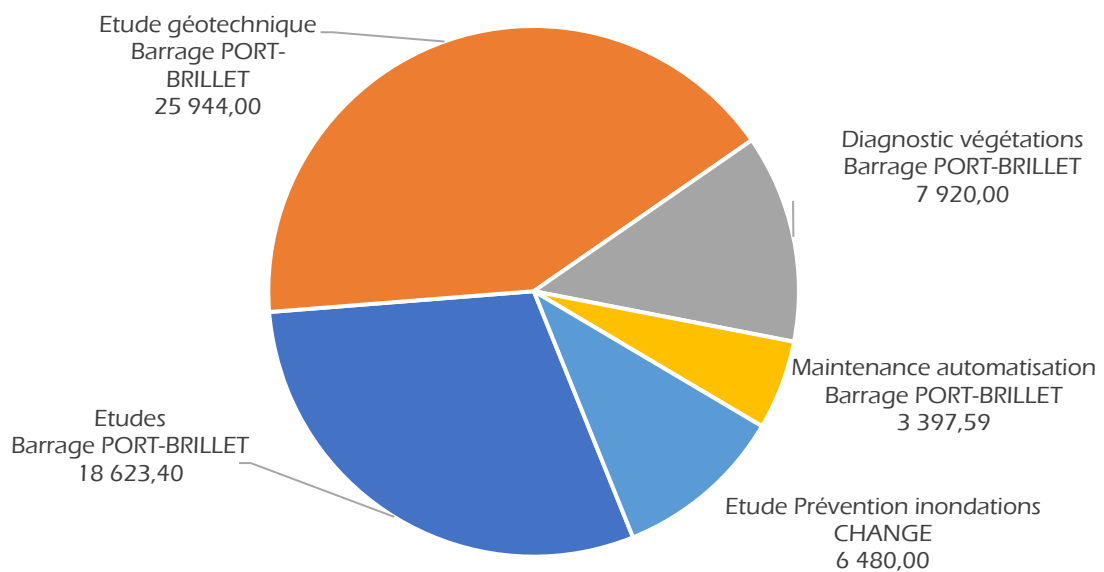
① - Travaux dans le cadre du CT'Eau



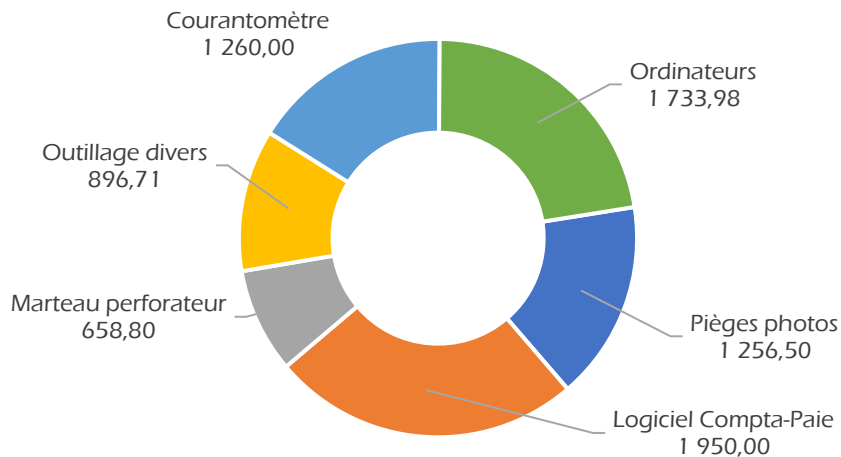
② - Etudes - Suivis - Communications dans le cadre du CT'Eau



③ - Actions hors CT'Eau



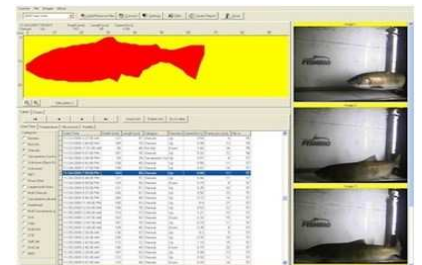
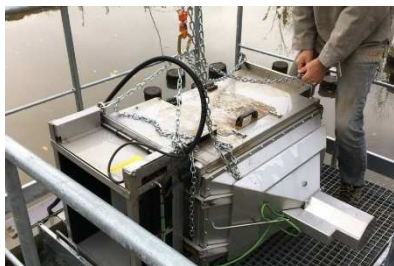
④ - Investissement divers



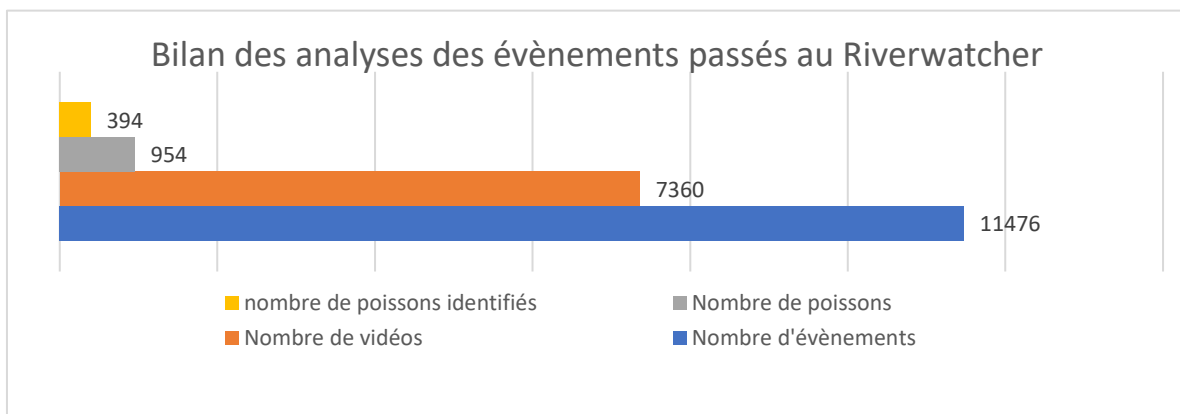
LE RIVERWATCHER : SUIVI FLUX POISSONS

La rivière « le Vicoin » dispose depuis le 1^{er} novembre 2019 d'un système de caméra immergée dans une passe à poissons sur la commune du GENEST-SAINT-ISLE (Moulin du Bas Coudray) financé par le Syndicat JAVO et la Fédération départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Mayenne (FDPPMA) afin de suivre les flux de poissons par espèce et tout au long de l'année sur la rivière le Vicoin.

Le Riverwatcher est utilisé pour surveiller la migration des poissons. En utilisant la technologie de balayage infrarouge et les caméras haute résolution, il est possible de reconnaître différentes espèces et de valider les comptages avec des images de silhouette et des photos.



Le début du suivi réalisé grâce au Riverwatcher a commencé en novembre 2019 et fait un point d'étape jusqu'à fin mai 2023. Sur ces 3 années complètes et, un hiver et un printemps, des milliers d'informations ont été analysés. Au total, ce sont plus 11 200 évènements survenus au vidéo-compteur. Dans ces évènements, la majorité correspond à des parasites tels que des feuilles et des débris de branches. Quelques animaux comme des canards, poules d'eau ou encore rongeurs ont également visité le piège vidéo. Tous les évènements ont été traités pour un résultat de 954 poissons au total. Sur ce petit millier de poissons, ce sont 394 individus qui ont pu être identifiés avec précision. La représentativité du nombre de poissons identifiés par rapport aux nombres d'évènements est présentée dans le graphique suivant.



Le tableau fait un décompte des espèces et du nombre d'individus par année.

ESPÈCE (CODE)	ESPÈCE (NOM VERNACULAIRE)	ESPÈCE (NOM LATIN)	2019	2020	2021	2022	2023	SOMME
IND	Indéterminé	<i>Indéterminé</i>	33	82	74	184	187	560
BR	Brème indéterminé	<i>Abramis/Blicca</i>	1	47	30	27	143	248
BRO	Brochet	<i>Esox lucius</i>	0	11	13	13	13	50
PER	Perche	<i>Perca fluviatilis</i>	0	27	2	11	2	42
CHE	Chevesne	<i>Squalius cephalus</i>	1	9	7	0	3	20
BBG	Black Bass	<i>Micropterus salmoides</i>	0	4	0	0	4	8
TAC	Truite arc-en-ciel	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	0	3	3	1	1	8
BAF	Barbeau fluviatile	<i>Barbus barbus</i>	0	6	0	0	1	7
CCO	Carpe	<i>Cyprinus carpio</i>	0	0	1	1	3	5
GAR	Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>	0	3	0	0	0	3
TAN	Tanche	<i>Tinca tinca</i>	0	0	1	0	0	1
HOT	Hotu	<i>Chondrostoma nasus</i>	0	1	0	0	0	1
VAN	Vandoise	<i>Leuciscus burdigalensis</i>	0	0	0	0	1	1
SOMME			35	193	131	237	358	954

Les trois graphiques qui suivent montrent les relations environnementales qui déclenchent la migration des espèces tout au long de l'année. Ces déplacements prennent en compte l'ensemble des espèces. On remarque la pluviométrie impacte souvent le débit notamment au printemps et à l'automne. Ce sont ces débits qui stimulent le déplacement des poissons. Parallèlement, la température de l'eau est un stimuli secondaire qui correspond aux périodes de reproduction des différentes espèces observées. On observe deux freins distincts à la migration. Le premier est le débit avec un arrêt des déplacements en période d'étiage et lorsque les débits sont trop élevés. Le second est la température de l'eau lorsqu'elle atteint une valeur seuil de 6-7°C.

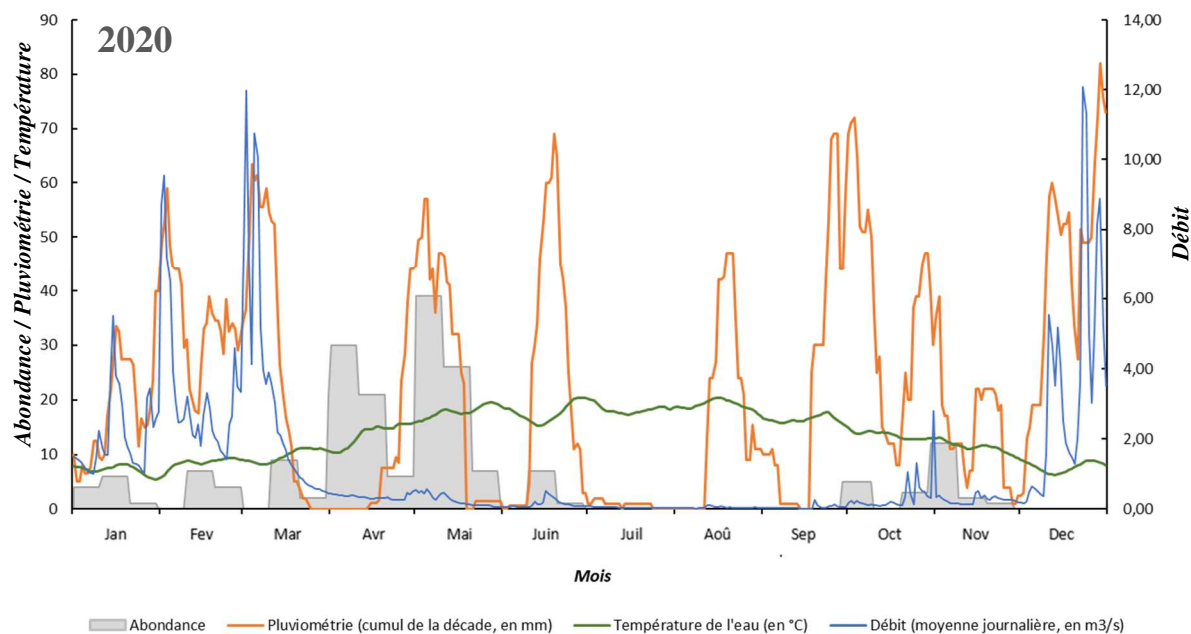


Figure 1 - Mise en relation pour l'année 2020 de l'abondance et de trois variables environnementales : la température de l'eau, la pluviométrie et le débit

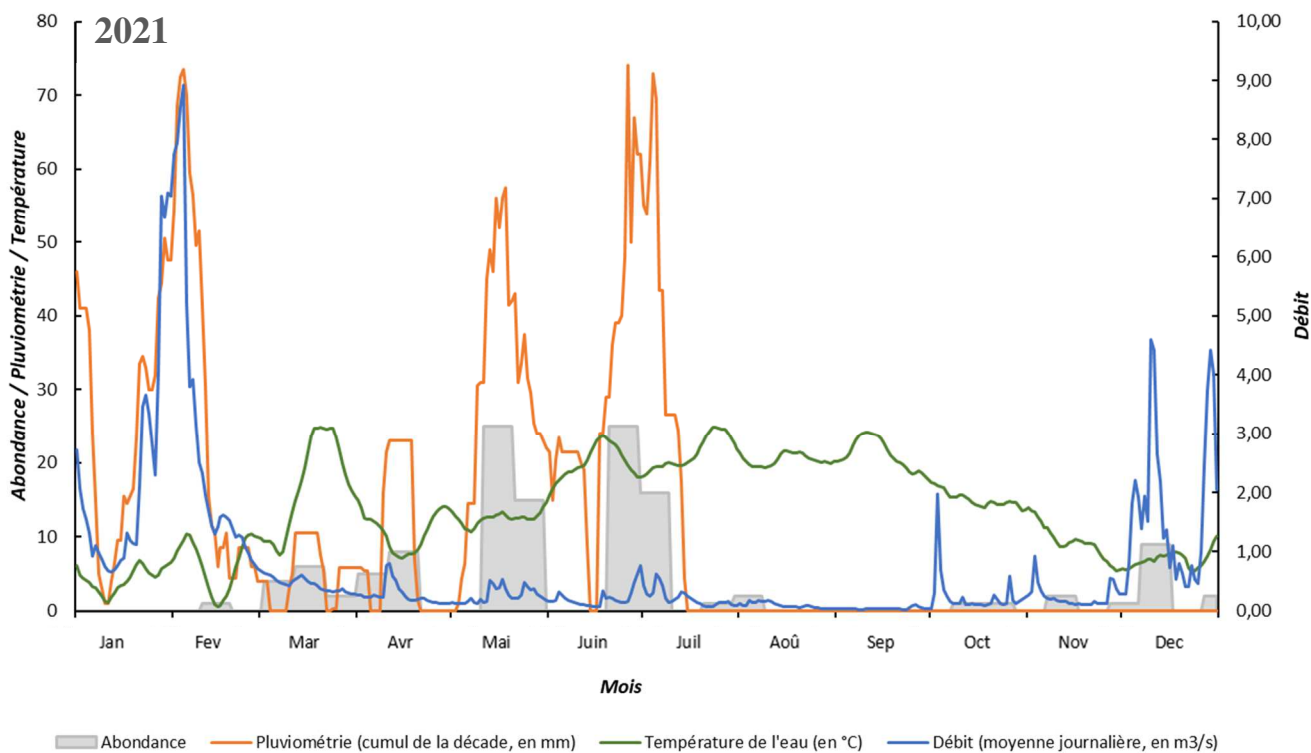


Figure 2 - Mise en relation pour l'année 2021 de l'abondance et de trois variables environnementales : la température de l'eau, la pluviométrie et le débit

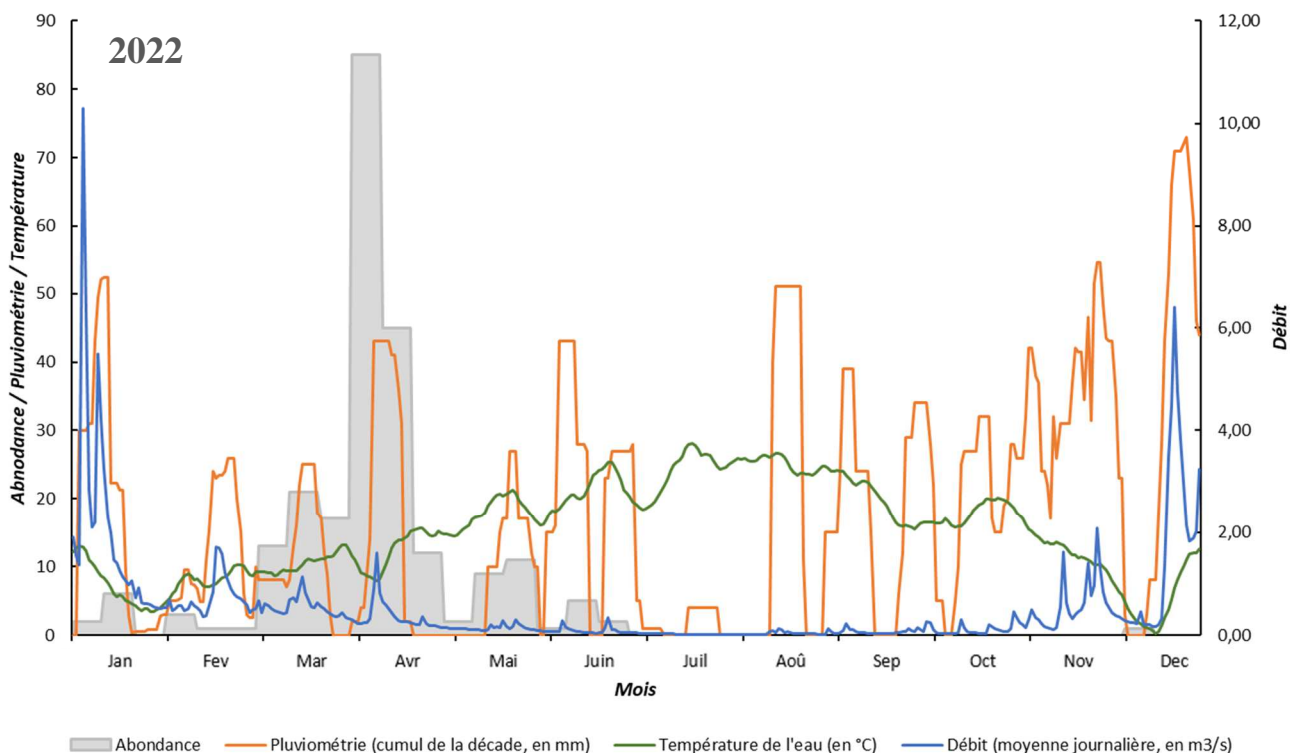
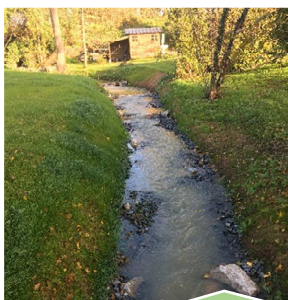


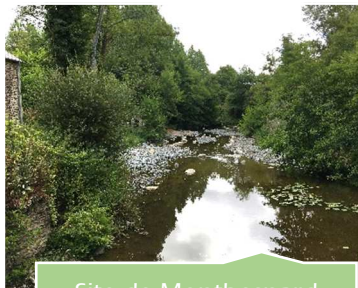
Figure 3 - Mise en relation pour l'année 2022 de l'abondance et de trois variables environnementales : la température de l'eau, la pluviométrie et le débit

BILAN DES PRINCIPALES ACTIONS

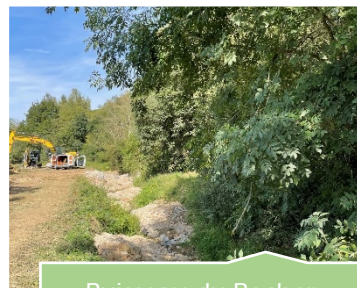
Restauration lit et berges



Ruisseau Etang d'Olivet
ST OUEN DES TOITS



Site de Montbesnard
ARGENTRE

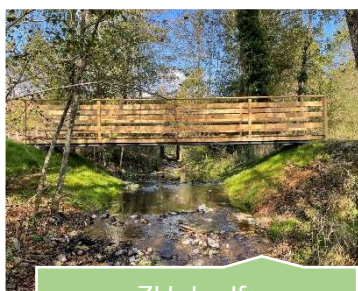


Ruisseau du Rocher
NEAU

Restauration Zones humides



ZH à OLIVET

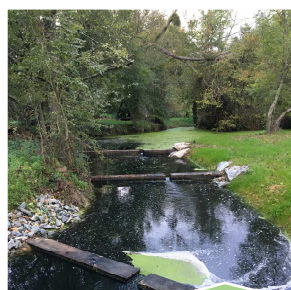


ZH des Ifs
MONTSURS

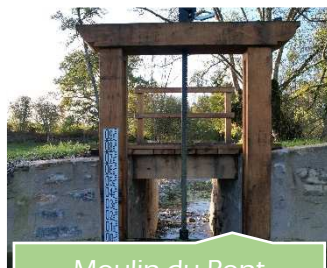


ZH des Ifs
MONTSURS

Continuité écologique



ZH des Ifs
MONTSURS



Moulin du Pont
BAZOUGERS

Autres travaux



Rest. d'une mare
ARGENTRE



Suppr. plan d'eau de la
Terrerie - LOIRON-RUILLE



Suppr. plan d'eau de la
Terrerie - LOIRON-RUILLE

Travaux	Sites concernés	Coût réel
Continuité écologique	Moulin du Pont - BAZOUGERS	Total 92 394,00 92 394,00
Restauration lit et berges + entretien + embâcles	Restauration lit et berges – Ruisseau Etang Olivet Restauration lit et berges - Oulette Restauration lit et berges – La Morinière Restauration lit et berges – Ruisseau du Rocher Restauration lit et berge – Ruisseau de la Pelluère au GENEST Restauration Zone humide à OLIVET Restauration Zone humide des Ifs à MONTSURS Restauration lit mineur – Montbesnard à ARGENTRE Restauration d'une mare à ARGENTRE Suppression plan d'eau du Cimetière au GENEST ST ISLE Suppression plan d'eau de la Terrerie à LOIRON-RUILLE Retrait mécanisé des embâcles et travaux en berges Entretien + Embâcles manuels + Plantes env.	Total 444 915,88 38 328,00 22 782,00 46 764,00 45 720,00 26 382,00 10 128,00 67 910,40 59 640,00 3 108,00 26 079,48 72 528,00 10 752,00 14 794,00
Etudes – Suivi	Etude ZH – EVRON Etude ZH – SAINT PIERRE LA COUR Etude suppression plan d'eau de la Terrerie à LOIRON-RUILLE Etude bilan CTMA Oulette Etude Continuité Oulette à PARNE SUR ROC Etude Passage faune – Morinière Etude Pont Cousinière – Morinière Etude Phase PRO – Montbesnard – ARGENTRE Etude remise dans son talweg – Ruisseau de Crun Etude Continuité St Nicolas à LAVAL Suivis divers par stagiaires Suivi indicateurs	Total 162 310,20 24 420,00 11 652,00 5 040,00 18 108,00 37 440,00 5 520,00 11 520,00 4 752,00 7 272,00 25 776,00 3 112,20 7 698,00
Communication	Offre pédagogique (13 classes) Conception panneaux pédagogiques	Total 10 601,80 9 429,40 1 172,40
	TOTAL	710 221,88

Suivis des indicateurs biologiques

En 2022, dans le cadre du Contrat Territorial Eau, 1 point de suivi a été étudié :

- Site de Montbesnard à Argentré

Ces suivis permettent de mesurer les impacts et les effets des aménagements réalisés.

IBG = Indice Biologique Global : Suivi des invertébrés dans le lit du cours d'eau

IBD = Indice Biologique Diatomées : Suivi des petites algues

I2M2 = Indice Invertébré Multi-Métrique : nouvel indice permettant d'apprécier la qualité biologique d'un cours d'eau à l'endroit d'une station à partir de l'étude des macro-invertébrés benthiques, et qui, à terme, remplacera l'IBG-DCE (ou équivalent IBG) pour l'évaluation de l'état biologique des cours d'eau selon l'arrêté du 27 juillet 2015

IMG = Indicateur Morphologique Global : Suivi des petites algues (Indicateur présenté sous forme de graphique qui permet d'appréhender l'écart aux références régionales (écart calculé par rapport au modèle de l'HER Massif Armoricain). Plus les valeurs s'éloignent du centre, plus l'indice se dégrade.).

① Résultats du site de Montbesnard à Argentré (Rivière La Jouanne) :

	2022	
IBD	12,6	Moyen
I2M2	0,46	Bon
IBG	15	Bon
Etat écologique	Moyen	
IPR	22,85	Moyen

L'ensemble des résultats montrent une dégradation de la Jouanne sur ce secteur par :

- Des conditions physico-chimiques peu favorables ;
- Des conditions hydromorphologiques peu favorables au développement d'espèces rhéolithophiles.

Le milieu reste toutefois accueillant vis-à-vis d'autres espèces, mais toutes n'ont pas un développement optimal, notamment le barbeau, le chabot ou la vandoise. Alors que dans le même temps, le milieu semble favorable au développement du gardon, sur l'ancienne zone d'influence de l'ouvrage, et dans la fosse en aval de la passerelle.

Les travaux de diversification réalisés en 2022 à la suite des inventaires, devraient permettre de favoriser le développement d'espèces rhéo-lithophiles. Toutefois l'obtention et le maintien du bon état sont dépendants du maintien d'une ressource et d'une qualité d'eau équilibrée.

REVUE DE PRESSE



Courrier de la Mayenne du 17 mars 2022

Inondation de 2018 : ce qui a été fait, ce qui reste à faire

Le Genest-Saint-Isle — Mardi, une restitution de l'étude d'inondabilité était organisée à la salle des Associations. L'occasion pour la municipalité de présenter les actions engagées et celles à venir.

L'événement

« De nombreuses actions ont été menées suite à l'événement climatique du 9 juin 2018 en commençant par la décision immédiate de ne plus remettre d'enfants dans les bâtiments sinistrés de l'école », a souligné Nicole Bouillon, le maire, dans son mot d'accueil, mardi, lors de la présentation du syndicat Jouanne, Agglo Laval, Vicoin et Ouette (Javo) sur l'inondation de 2018.

Ce phénomène exceptionnel a généré des repères de crues qui ont permis d'étudier des scénarios d'aménagement à prioriser ou à réaliser. Par exemple, un ouvrage sous-dimensionné a été remplacé par un pont cadre pour le ruisseau de la Pelluère ou encore un plan d'eau « perché » (à proximité du cimetière) a été acquis par la commune pour la réalisation d'un bassin tampon et la gestion des eaux pluviales de cette zone.

Des aménagements restent à faire

« Aujourd'hui, la situation du centre bourg est nettement améliorée. Nous avons répondu aux urgences. Les priorités ont été gérées sur les bassins-versants, mais il faut néanmoins maintenir une culture de risque, car malheureusement il peut y avoir un équivalent », explique Nicolas Boileau, technicien de rivière au Javo.

Des aménagements restent encore à faire du côté du pont de la SNCF. La



En 2018, l'école du Genest-Saint-Isle avait été fortement endommagée par les inondations.

(Photo: Alexis Quast-Francis)

commune avait envisagé de le doubler pour permettre un écoulement plus important mais ce dispositif a été refusé au risque de fragiliser la structure ferroviaire.

« Nous avons de nombreux échanges avec la SNCF qui va lancer une étude hydraulique. Elle se rapprochera du Javo », précise Nicole Bouillon.

Par ailleurs, les travaux vont se

poursuivre en juillet en amont du pont cadre de Pinceloup, sur le ruisseau de la Pelluère qui sera redimensionné pour lui donner de sa capacité qu'il a perdue suite aux alluvions de chaque côté.

Mais, le cheval de bataille du Javo est surtout de restaurer le bon fonctionnement hydraulique du bassin en créant des haies et en aménageant des zones humides.

« Elles ont une importance capitale car elles permettent de lutter contre le réchauffement climatique. Un bassin tampon permet de gérer les fluctuations des eaux de pluie de manière homogène. Notre rôle est d'anticiper les inondations, de prévenir, d'informer les populations et de mettre en évidence les points noirs », conclut le technicien de rivière.

Ouest France du 14 mai 2022

LE GENEST-SAINT-ISLE. Risques d'inondation écartés



Nicolas Boileau (Javo), Louis Michel (Laval Agglo et Sage), Nicole Bouillon (maire du Genest-Saint-Isle).

En présence d'habitants, de la maire Nicole Bouillon, de son adjointe Régine Lenoir et de Louis Michel, conseiller communautaire et président du Sage 53 (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne), Nicolas Boileau du Javo (Syndicat Jouanne, Agglo Laval, Vicoin et Ouette) a présenté mardi 10 mai le bilan des actions réalisées en prévention des inondations au Genest-Saint-Isle. À la suite des inondations de 2018, des travaux d'aménagement ont été réalisés sur plusieurs ouvrages, ainsi que l'arasement de l'école Albert-Jacquard. Il reste encore des

améliorations à apporter mais le risque est maintenant très diminué. Cependant, « il faut maintenir la culture du risque, assène Nicolas Boileau. Il faut restaurer le bon fonctionnement hydraulique du bassin, avec la plantation de haies, l'aménagement de zones d'expansion naturelles et de zones humides ». Le rachat du plan d'eau du cimetière par la commune pour servir de zone tampon va dans ce sens. « Il faut faire attention à l'arrachage excessif des haies et au bitumage forcé », affirme un habitant. « Effectivement, c'est un effort collectif », confirme Louis Michel.

Courrier de la Mayenne du 19 mai 2022

Ils assurent la continuité écologique des rivières

Soulgé-sur-Ouette — Après avoir commencé sa mission sur la Jouanne et Le Vicoin et leurs affluents, le Javo, organisme public chargé de la gestion des rivières, oriente ses efforts sur l'Ouette.

Le projet

« Depuis le début des années 2000, en application de nouvelles mesures de la Directive-cadre sur l'Eau, un tournant décisif a été pris dans les méthodes de gestion des rivières », déclare Rémy Lenormand, vice-président, plus spécialement chargé du suivi de l'Ouette, au sein du Javo (syndicat Jouanne, Agglo Laval, Vicoin et Ouette). « Ces mesures consistent à mettre les moyens en œuvre pour régénérer un bon état des cours d'eau et leur redonner, autant qu'il est possible de le faire, leur cours naturel ».

« Permettre la libre circulation des poissons »

Les financements sont publics et sont attribués en Mayenne par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et les collectivités territoriales. Nicolas Boileau, technicien des rivières du Javo, abonde : « Sur le plan technique, l'objectif consiste à limiter au maximum tous les rejets indésirables dans la rivière, établir sa continuité écologique pour permettre surtout la libre circulation des poissons ».

L'enjeu consiste à trouver des solutions, avec un dialogue constructif avec les différents utilisateurs de la rivière, notamment les agriculteurs, les pêcheurs et les propriétaires des moulins et barrages.

Annuler les effets néfastes des barrages

La Jouanne et le Vicoin ont été précurseurs, puisque ce travail a été



Rémy Lenormand, vice-président du Javo, et Nicolas Boileau, technicien, dans le lit de la rivière l'Ouette, au niveau du pont de Nulité-sur-Ouette, pas très loin de sa source. Un lieu où des travaux ont été effectués, notamment l'abaissement du radier du pont pour faciliter l'écoulement de l'eau, utile en période de bas niveaux.

(Photo: Ouest France)

entrepris maintenant depuis 10 ans, et depuis 5 ans sur l'Ouette, rivière de 35 km de sa source à La Chapelle-Rainsouin, avant de rejoindre la rive gauche de la Mayenne.

La principale mesure concerne les barrages, dont il faut annuler les effets néfastes sur l'écoulement de la rivière : « Nous pouvons les supprimer lorsque c'est possible, et aussi lorsque les droits d'eau sont existants, trouver, avec les propriétaires, des solutions alternatives avec la mise en place de passes à poisson, ou d'aménager des bras de contour-

nement du barrage » précise Nicolas Boileau.

De nouvelles espèces de poissons

Pour éviter aux bovins de souiller la rivière, des solutions sont mises en place pour l'abreuvement des bêtes, avec notamment des pompes à nez. « Le Javo prend en charge 100 % du coût de ces aménagements, ce qui facilite d'autant plus le relationnel », ajoute Rémy Lenormand, avec le sourire. Avec 10 ans de recul, les premiers

résultats constatés sur le Vicoin et la Jouanne sont encourageants. De nouvelles espèces de poissons fréquentent les rivières comme le barbeau, l'anguille, poisson migrateur, et le brochet revient.

Autre point important, la loue et le castor sont aussi de retour, et la biodiversité des insectes est en progression. « Les conditions sont réunies pour satisfaire les amateurs de pêches sportive et itinérante » conclut Nicolas Boileau.

Ouest France du 19 mai 2022

Un étang réaménagé après les inondations de 2018

Le Genest-Saint-Isle — Il avait débordé lors des inondations de 2018. Cet ancien plan d'eau a été acquis par la commune. Des travaux commencent en octobre pour préserver la biodiversité.

Le projet

« La volonté du Genest-Saint-Isle était de ne plus avoir cette épée de Damoclès au-dessus d'une zone inondable », résume Nicolas Boileau, technicien des rivières du syndicat Jouanne, Agglo Laval, Vicoin et Ouette, le Javo. Cette structure est en charge de la réhabilitation de l'ancien plan d'eau de 3 000 m² situé près du cimetière.

La commune l'a racheté en vue d'en faire une zone humide et un charrier piétonnier pour accéder à la gare. Tout devait être en grande partie réalisé d'ici à la fin de l'année. Cet ancien plan d'eau se situe en amont du bourg et de l'ancienne école. En 2018, il était en eau - il a été vidangé en 2020 - et avait complètement débordé lors des inondations qui avaient ravagé, le 9 juin 2018, une partie du Genest-Saint-Isle et de ses bâtiments scolaires. « Les plans d'eau ont un point faible : la surverse, l'eau qui passe par-dessus la digue », résume le technicien.

Un risque tous les 400 ans, une biodiversité préservée

Sécuriser l'ancienne pièce d'eau, qui surplombait le centre bourg, et préserver l'environnement constituent ces enjeux majeurs pour la municipalité. Malgré le caractère exceptionnel de ce qui s'est passé, il y a quatre ans.

« Les inondations que Le Genest-Saint-Isle a connues en 2018 sont des événements qui, en termes de probabilité, n'arrivent que tous les 400 ans », poursuit Nicolas Boileau. Le Javo va aussi utiliser l'ancien plan d'eau en bassin d'orage. « Nous



La maire, Nicole Bouillon, et Nicolas Boileau, technicien des rivières, devant l'ancien plan d'eau où des mares seront mises en place.

(Photo: Ouest France)

allons dévier le réseau d'eau pluviale enterré pour qu'il arrive dans l'ancien plan d'eau. » Le charrier doit commencer mi-octobre et durer environ deux semaines. « On va aussi recréer des mares pour les amphibiens qui vivent ici. »

Une passerelle est aussi prévue au-dessus du Plessis pour l'accès à

la gare. Les élus ont voté un budget de 40 000 €. Ce qui permettra de ne plus passer par le centre bourg. Le syndicat Javo finance l'aménagement de l'ancien plan d'eau (20 000 €). La commune est aussi en discussion avec la SNCF pour créer un nouvel accès à la gare près de la mairie. Mais cela, c'est une autre his-

toire. « Nous essayons de faire des contraintes générées par les inondations de 2018, des choses positives », indique la maire, Nicole Bouillon a notamment en tête la nouvelle école construite à la suite des inondations.

Mikaël PICHARD.

Ouest France du 30 septembre 2022

NUILLÉ-SUR-VICOIN. À propos des zones humides

La bibliothèque a souhaité sensibiliser les habitants à leur patrimoine environnemental autour de l'eau : étangs, cours d'eau, moulins. Nicolas Boileau, technicien du Javo, a animé une conférence sur le thème des zones humides. Ces zones sont les éponges qui fixent l'eau naturellement, évitent ou réduisent les inondations, interviennent sur la dépollution et favorisent la biodiversité avec, de plus, un rôle d'amortisseur climatique. Ces informations ont été suivies d'une promenade à l'espace du Luget puis sur les berges du Vicoin. Cette matinée a été appréciée par la douzaine d'auditeurs.



Une promenade sur les bords du Luget a réuni une douzaine de participants intéressés par les explications de Nicolas Boileau.

Courrier de la Mayenne du 6 octobre 2022

Ils ont acheté un étang... transformé en prairie

Loiron-Ruillé — Leur plan d'eau qui n'était pas aux normes a dû être remis dans son état naturel. Une mésaventure qui doit servir d'avertissement aux propriétaires d'étangs non entretenus.

Bottes aux pieds, Camille Morinails observe le comblement de l'étang situé dans le vallon en bas de sa propriété. Il y a trois ans, avec son compagnon Yann Sauvais, ils ont eu un coup de cœur pour la maison et son plan d'eau.

Au niveau du paysage et des loisirs, l'intérêt du plan d'eau est incalculable, c'est pourquoi beaucoup ont été créés dans les années 1960-1970. Leur entretien demande des coûts que certains propriétaires n'ont pu assumer. Mal géré, l'étang présente alors des dysfonctionnements, réchauffement, eau stagnante, prolifération de vase et de bactéries.

Pour garder l'étang, un devis à 50 000 €

L'étang que Camille Morinails et Yann Sauvais veulent acheter n'est pas aux normes. « Le plan d'eau était tellement envasé qu'il aurait même fini par disparaître », indique Nicolas Boileau, technicien rivière. L'eau dégradée du ruisseau, qui ne porte pas de nom, se jette dans le Vicoin, affluent de la Mayenne.

« On voulait garder l'étang, d'une surface de 3 000 m². On a fait faire une étude pour sa mise aux normes », commente Camille Morinails. Le devis s'élève à 50 000 €. « En plus du prêt bancaire et de la rénovation de la maison, c'était impossible. On ne savait plus quoi faire. »

Camille Morinails se tourne alors vers Louis Michel, président du syndicat Javo (Jucianne, Agglomération de Laval, Vicoin et Ouetta).



Nicolas Boileau, technicien rivière, et Louis Michel, président du syndicat Jovarine, Agglomération de Laval, Vicoin et Ouetta (Javo), dans l'étang comblé, près du lit du ruisseau. Photo: Ouest-France

« Beaucoup pensent qu'en comblant un plan d'eau, on a moins d'eau. Ce n'est pas aussi simple. Il faut préserver le cours d'eau. Il doit pouvoir continuer à s'épurer, sans être réchauffé, et pouvoir irriguer les terres », précise Nicolas Boileau.

Il y a cinquante ans, les étangs étaient construits sans se préoccuper de sécurité. « On n'avait pas vécu des inondations comme celle de 2018. » Avec le réchauffement climatique, des plans d'eau tranquilles se

révèlent dangereux car ils ne sont pas munis de surverses en cas de gros orages.

La nouvelle prairie devient zone humide

Le chantier permet de découvrir de nombreuses sources. La nouvelle prairie ainsi créée va devenir une zone humide. « C'est bien pour mes chevaux », se réjouit Camille Morinails. Les techniciens de rivière ont retracé des méandres au ruisseau et

vont planter des arbres au bord du cours d'eau pour préserver l'ombre et la fraîcheur.

« Ce sont des solutions fondées sur la nature, des solutions de bon sens », résume Nicolas Boileau. « En effaçant l'étang, on a redonné un profil au ruisseau qui va vivre sa vie. » Le ruisseau sans nom a retrouvé son lit naturel et redevient un cours d'eau vivant.

Ouest France du 5 novembre 2022

aval Agglomération

SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX. RUISSEAU DE LA MORINIÈRE

Un chemin labellisé par MNE

Après la vallée de la Morinière, labellisée en 2010, le chemin de l'Hommeau devient le quarantième site à recevoir le label "Sur le chemin de la nature".

« Notre territoire très vallonné est traversé par trois cours d'eau : au nord, l'Ingrande, qui marque la limite avec la commune d'Andouillé ; au centre, la Moyette, et au sud la Morinière, qui constitue la frontière avec Changé, a rappelé Marcel Blanchet, le maire. Le chemin creux est une ancienne voie communale qui reliait Changé à Andouillé. » Non loin de là, à l'auberge de la Piochère, Jean



Chouan eut maille à partir en 1790 avec Olivier Jagu, un agent de la gabelle.

Un projet fédérateur

Ce projet a pu voir le jour grâce à l'engagement de différents acteurs. Tout d'abord, Thérèse et Jean-Claude Géhannin, les propriétaires de l'Hommeau, qui autorisaient le passage des randonneurs sur leur propriété et qui vont vendre à la commune une bande de terrain nécessaire à la continuité de ce chemin. Ce projet a également été le fruit de la collaboration avec Mayenne Nature Environnement, Sicié Environnement, et le lycée de Rochefeuille qui assure l'entretien. Dernier maillon, les élèves de l'école du Sacré-Cœur vont travailler avec Mayenne Nature Environnement sur la réalisation de panneaux signalétiques. Nicolas Boileau, technicien de rivière, estime que le ruisseau de la Morinière, avec le retour de la loutre d'Europe, est le plus beau de la Mayenne. Ce secteur continuera d'être mis en valeur puisque le maire confie qu'une nouvelle boudé est à l'étude.

Les acteurs de la réalisation de ce chemin lors de son inauguration.

Les enfants de l'école du Sacré-Cœur sont également associés à cette réalisation.

Courrier de la Mayenne du 17 novembre 2022

Balade autour de l'eau à La Brûlatte

La Brûlatte – Yohann Lucas a proposé une randonnée autour de l'histoire de l'eau, samedi. Pour appréhender les enjeux de cet élément indispensable à la vie au moment du changement climatique.

Reportage

Bottés, emmitouffés, bravant l'humidité et le brouillard automnal, une quinzaine de randonneurs se dirigent vers la zone humide, guidés par Yohann Lucas, technicien de rivière du Javo, syndicat Jouanne, Agglo Laval, Vicoin et Ouelle.

En 2019, la municipalité a acheté ce terrain de 2 500 m², contigu aux lagunes, et l'a aménagé, avec l'aide du syndicat, pour y faire revivre la biodiversité. Sur le bassin-versant du Vicoin, l'eau est omniprésente. « C'est ici qu'on trouve le plus grand nombre de plans d'eau, 1,8 au km², » explique-t-il.

Ces plans d'eau ont été créés par des barrages sur la rivière. « L'eau servait alors d'énergie aux moulins. À l'arrivée de l'électricité, les vannes restent fermées, gardant l'eau tout le temps alors que, naturellement, elle fluctue au long de l'année. Le processus est inversé, puisque les vannes sont ouvertes l'hiver, rajoutant de l'eau à une rivière en crue. »

Aménagement de l'étang communal en 1979

L'étang communal a été aménagé en 1979. « Au moment de la construction de l'autoroute, le maire a profité du remembrement pour acheter le terrain et créer le plan d'eau, alimenté par une source », raconte Christian Reimbaut, adjoint au maire. « C'était la grande époque des créations de plans d'eau. »

Loutres et castors sur les berges

Le département en compte 15 000 dont plus de la moitié est illégale, car traversés par un ruisseau. Ce qui implique évaporation et perte d'eau dans une période de sécheresse. « Nous devons retrouver un milieu naturel qui s'autosuffit et produit sa propre ressource. »

La disparition des barrages du Vicoin permet aux poissons de le remonter, de la Mayenne jusqu'à Port-Brillet. « On trouve 21 races de poissons, dont des brochets de 80 cm. » Les loutres et un couple de castors se sont installés sur ses berges.

Dans la zone humide de La Brûlatte, le ruisseau a retrouvé ses méandres, et deux mares font le bonheur des enfants de l'école qui viennent observer la nature. « Il faut être patient, 7 ans pour le rééquilibrage des berges, 3 ans pour la migration des poissons, mais aussitôt pour les insectes. »

Après deux heures de découverte, Émilie Véron, à l'origine de la balade, précise : « La zone humide est ouverte à tout le monde. »



Une quinzaine de randonneurs s'est retrouvée autour de la mare de La Brûlatte.

PHOTO: OUEST-FRANCE

Ouest France du 28 novembre 2022

Des travaux sur les berges du ruisseau

Le Genest-Saint-Isle — Jeudi 24 novembre, avait lieu l'inauguration des chantiers réalisés par le syndicat Jouanne, Agglo Laval, Vicoin et Ouette (Javo) sur les berges du ruisseau de la Pelluère.

« Ces travaux présentaient moins d'urgence que les précédents mais répondaient à la même logique pour trouver un fonctionnement adapté à des événements exceptionnels de pluie intense concentrée dans le temps et dans l'espace », a expliqué d'entrée Nicolas Boileau, technicien rivière au Javo, le syndicat Jouanne, Agglo Laval, Vicoin et Ouette (Mayenne).

Au Genest-Saint-Isle, le ruisseau de la Pelluère avait un profil en « U ». Lors d'un débit important, cela avait l'inconvénient d'empêcher l'eau de se dissiper rapidement. « En juin 2018, des pierres de l'ouvrage, venues d'un petit pont en amont, ont été arrachées et ont comblé le lit », rappelle Nicolas Boileau.

Le chantier a consisté à rouvrir ce ruisseau qui était canalisé, en le stabilisant sur toute sa longueur, l'enjeu étant d'éviter aux abris de jardins des propriétés voisines de s'effondrer.

Les eaux pluviales dérivées à la Hanterie

En ce qui concerne le plan d'eau de la Hanterie, le Javo a réalisé des travaux beaucoup plus importants. Après les événements de 2018, la commune a fait l'acquisition d'un plan d'eau « perché » qui avait débordé lors de la crue. « Ce plan d'eau était dangereux car situé en amont d'un ouvrage hydraulique collectant une surface importante d'eau. »

Les eaux pluviales ont donc été dérivées et le plan d'eau est devenu



Franchissement de la passerelle conduisant au bassin tampon sur le site de la Hanterie.

(Photo: Ouest-France)

un bassin tampon, évitant ainsi la surverse lors de phénomènes de type orageux. De plus, une passerelle dimensionnée pour la crue centennale a été aménagée afin de ne pas créer de perturbations hydrauliques.

« Dans cette opération, nous avons joué sur deux tableaux en pro-

fitant de ce bassin pour favoriser également la biodiversité et restaurer les fonctions humides permettant d'accueillir la reproduction de grenouilles et de tritons », souligne le technicien.

À l'avenir, la municipalité envisage d'aménager un cheminement partant

du parking de la gare pour rejoindre les quartiers de l'Orée du Plessis en longeant les zones humides. « Après les événements de 2018, il faut savoir rebondir pour transformer une situation négative en un atout pour le territoire », note Nicole Bouillon, la maire.

Ouest France du 29 novembre 2022

PREVENTION DES INONDATIONS AU GENEST-SAINT-ISLE

Une passerelle et un ruisseau

La commune a inauguré les travaux de prévention des inondations dirigés par le Javo.

Les bottes étaient de rigueur le 24 novembre pour visiter les importants travaux réalisés par la commune en partenariat très étroit avec le Javo, le syndicat Jouanne, Agglo Laval, Vicoin et Ouette. À la suite des inondations de 2018 il était indispensable d'entreprendre ce chantier, conduit simultanément sur deux sites sensibles. Il permet à la fois de prévenir les risques d'inondation et de gérer le milieu aquatique.

Une nouvelle zone humide

La passerelle, financée par la commune, permet d'accéder de la rue de la Gare à la nou-



La passerelle qui enjambe la zone humide, ancien plan d'eau du cimetière qui a été acquis par la commune.

velle zone humide. Cette dernière remplace l'ancien plan

d'eau du cimetière, acheté par la mairie. « Ce plan d'eau était dangereux car inapte à retenir les fortes arrivées d'eau lors d'intempéries sur la zone. Avec le détournement des eaux pluviales et la création de cette zone tampon, efficace pour retenir de fortes pluviométries, nous éviterons à la voie ferrée d'être à nouveau submergée comme en 2018 », explique Nicolas Boileau, technicien du Javo.

Un lit redessiné

Le ruisseau de la Pelluère a quant à lui retrouvé un lit tran-

quille. « Ses berges avaient été artificialisées par les riverains, ce qui augmentait la vitesse de l'eau et rendait le débordement très rapide. Le pont au-dessus de la Pelluère a été refait, le ruisseau a été rechargé en cailloux sur 250 m et ses berges ont été pourvues d'un géotextile pour les stabiliser. Il a maintenant retrouvé un fonctionnement naturel et il est davantage capable de drainer d'importantes quantités d'eau », commente Nicolas Boileau. Le coût de ces travaux d'aménagement de zone humide et de nouveau lit de la Pelluère se chiffre pour le Javo à 24 083 euros.



Le ruisseau de la Pelluère a retrouvé un lit plus tranquille pour limiter son débit.

Courrier de la Mayenne du 1 décembre 2022

Panneau de communication installé sur la zone humide de la Hanterie au GENEST ST ISLE

La zone humide de la Hanterie au Genest-Saint-Isle

➤ Réaménagement de l'ancien plan d'eau de la Hanterie en bassin écrêteur et en zone humide à vocation « biodiversité »

Objectifs du projet

En juin 2018, l'ancien plan d'eau avait été saturé par les écoulements et une surverse s'était produite sur la digue présentant alors un risque de rupture. Racheté par la commune, le plan d'eau a été vidangé en 2020. Cet espace réaménagé sert désormais de bassin d'écrêtement des eaux pluviales provenant du site Janvier et du chemin de Painchaud. Il sert aussi à l'expression de la biodiversité par le creusement de mares et la gestion adaptée de la végétation en plus de devenir un lieu de promenade par la création de la passerelle et du chemin piéton.

Les mares
Création de 3 mares peu profondes (environ 40 cm) favorables à la reproduction des insectes et des amphibiens.

Des exemples de faune
Grenouille verte et Libellule.

Surverse de crue
Surverse de crue alimentée pour une crue centennale. Busage de trop plein (diam. 300 mm) assurant la mise en charge du bassin.

La passerelle
Passerelle piétonne calée à la cote centennale du ruisseau du Plessis.

Chemin piéton
Ce chemin permet l'accès au parking de la gare en passant par la passerelle.

Le réseau pluvial
Dérivation du réseau pluvial dans le bassin (diam. 600 mm).

Les fascines
Fascines de saule destinées à filtrer les déchets flottants arrivant par le réseau pluvial.

Rampe d'accès pour entretien.

Financements dans le cadre du contrat territorial Milieux Aquatiques (C.T.M.A. 2020-2025)
Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil départemental de la Mayenne, Conseil Régional Pays de la Loire - 23 980 € TTC

Syndicat du JAVO : La Chapelle du Chêne - 5 rue du Pays de Loiron - 53320 LOIRON-RUILLE - Tél. : 09 71 58 11 83 - www.portail-bassins-versants.fr

Panneau de communication installé sur le site du lavoir à ST GERMAIN LE FOUILLOUX

Restauration du ruisseau de la Moyette à Saint-Germain le Fouilloux

➤ Restauration de la « petite » continuité écologique au lavoir de Saint-Germain le Fouilloux

Objectifs du projet

La continuité écologique est définie comme la circulation des espèces et le bon déroulement du transport des sédiments dans les cours d'eau. Elle participe au bon état écologique des cours d'eau, une obligation de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE). Par opposition aux grands ouvrages hydrauliques, la petite continuité concerne des petits ouvrages (buses, ponts, seuils divers, ...) sur les petits cours d'eau qui présentent des freins aux déplacements des espèces de poissons par leurs petites sections d'écoulement, leur mauvais positionnement ou leur ruine.

Pour répondre à cet objectif, l'ancien seuil en béton muni d'une vanne ruinée a été retiré pour être remplacé par un ouvrage maçonné disposant d'une échancrure permettant le passage de l'eau mais surtout le déplacement des petites espèces.

Avant

Après

Deux espèces visées par la restauration de la continuité écologique

Loche franche (*Barbatula barbatula*)
La loche franche a un corps allongé cylindrique et légèrement comprimé latéralement atteignant jusqu'à 20 cm de longueur. Elle n'a pas d'écaillés, mais est couverte d'un épais mucus. La loche franche est un poisson prédateur. Elle ne s'active en pleine eau que la nuit et reste cachée pendant la journée sous les pierres, dans le sable ou la végétation. Elle apprécie les eaux claires et fraîches.

Le Chabot fluviatile (*Cottus perifretum*)
Ce poisson a une grosse tête aplatie fendue d'une large bouche et mesure jusqu'à 10 cm de longueur. L'espèce est sédentaire mais peut entreprendre de petits déplacements de quelques centaines de mètres. Il fréquente les fonds caillouteux où il se cache et où le mâle installe son nid pour la ponte d'une ou de plusieurs femelles. L'espèce ne sort que la nuit pour chasser les larves d'insectes, de crustacés et de petits mollusques.

Schémas explicatifs des travaux réalisés

Financements dans le cadre du contrat territorial (C.T.M.A. 2020-2025)
Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil départemental de la Mayenne, Conseil Régional PDL : 5000 € TTC

Syndicat du JAVO : La Chapelle du Chêne - 5 rue du Pays de Loiron - 53320 LOIRON-RUILLE - Tél. : 09 71 58 11 83 - www.portail-bassins-versants.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20261002-S06-CC-118-2024-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/10/2023
Mise en ligne : 09-10-23